

DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT DE REIMS

☎ : 03 26 03 10 41
Fax : 03 26 03 04 22

COMMUNE DE SAINT-THIERRY
51220 SAINT-THIERRY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 30 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Antoine LEMAIRE, Maire

Étaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, CHILD, FERGEAU, GRIMPLET, LEGRAND, MACADRÉ, MARTINET C., SOULIER, VENANT-VALÉRY
Mmes, BOCK, MARTINET A., WAITASRECK, BRENOT
formant la majorité des membres en exercice.

Absent:

Mm HATTERER

M. CAMUS est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Désignation d'un membre de droit auprès de l'Association foncière
- SIVU : désignation de deux titulaires
- Questions diverses
-

1°/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 2 septembre 2020

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est passé au vote

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14
Approuvé à l'unanimité des présents.

2°/ Désignation d'un membre auprès de l'association foncière (délibération N° 2020_09_35D)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré a procédé à l'élection d'un membre de droit à l'Association Foncière.

Après délibération, le représentant désigné à l'unanimité des présents est :
Monsieur MARTINET Christophe

3°/ SIVU désignation des membres titulaires : (Délibération n°2020_05_36D)

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués du SIVU (les petits galopins)

Après délibération, les représentants désignés à l'unanimité des présents sont :

Monsieur MARTINET Christophe (titulaire)
Madame MARTINET Aurore (titulaire)

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

4°/ Questions diverses

● DIA : le conseil municipal n'ayant aucun intérêt ni projet dans le secteur ne souhaite pas préempter sur le bien vendu chemin de Pouillon

● La commune souhaite changer les serrures de la porte de la mairie
Un premier devis de 1600 € a été reçu en mairie suivi d'un autre d'un montant de 871€. Le choix du conseil se porte sur le moins disant

- Mme NISSE secrétaire de mairie de la commune ayant quitté ses fonctions le 30 septembre 2020, la commune a fait appel à candidatures auprès du Centre de Gestion. A l'heure actuelle une candidate a été reçue. Malheureusement elle ne souhaite pas occuper le poste. Deux autres candidates seront reçues en entretien cette semaine.

- Devenir du centre culturel et sportif., les nouvelles données par NACARAT, initiateur du projet immobilier, ne semblent pas très bonnes. La commercialisation est à l'arrêt et la société se dirige vraisemblablement vers un abandon du projet.

Monsieur le maire informe qu'une prise de contact a été faite avec d'autres partenaires en présence de Mr CAMUS. Un retour vers novembre, avec présentation de différents projets, est programmé.

La commission « devenir du centre » se réunira jeudi 29/10 à 20 h.

- Mr SOULIER, conseiller municipal rapporte au conseil les différentes avancées dans le projet de rénovation de l'église de la commune.

L'ensemble des conseillers semble acquiescer la dépense préalable de 12 200 € afin d'établir un diagnostic de l'église. (Avec une subvention de 40 à 50 % octroyée par la DRAC). Ce dernier est une étape incontournable du processus qui pourra alors déboucher sur des subventions auprès de la région ainsi que l'ouverture d'une souscription sous l'égide de la Fondation du patrimoine. La délibération est repoussée au prochain conseil municipal.

Le projet est dissocié de celui de la réfection du toit de la mairie présentant des nombreuses fuites. Des rendez-vous avec différentes sociétés de couverture sont prévus afin d'établir des devis.

- Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de sapins de Noël à 15 € pièce dans le cadre de la décoration du village pendant les fêtes, mais souhaite avoir le prix pour des sapins plus petits afin de les proposer à la population pour embellir les devant de maisons

- Un bilan des activités communales est présenté par Mme WAITASRECK, adjointe responsable de la commission.

les activités (pour la plupart) ont repris depuis le 15 septembre.

YOGA : 2 créneaux horaires proposés avec 8 personnes et 11 personnes

GYM DOUCE : 5 ou personnes

CIRCUIT TRAINING : 2 créneaux avec 8 personnes et 8 personnes

SOPHRO/RELAXATION : 5 ou 6 personnes

GYM EVEIL : 6 personnes +1 essai

DECOUVERTE SPORTIVE : aucun inscrit

CHORALE : 9 personnes + 1 essai (délocalisée dans la salle de musique du collège)

PIANO : cours sur deux jours 9 personnes et 7 personnes

GUITARE : 8 personnes

- Bilan du marché du mercredi

Le traiteur actuel ne vient plus. Pour l'instant le maraicher, la laitière et le stand biscuit sont présents. Des recherches sont en cours pour trouver d'autres exposants.

- Le conseil municipal accepte la distribution de masques en tissu aux habitants âgés de 62 ans et plus
Cette distribution sera effectuée par les membres du conseil

- Conseil des jeunes

La commission qui s'est réunie nous informe qu'elle s'est appuyée sur l'expérience réalisée à Reims dont elle a repris le règlement intérieur.

Ce conseil des jeunes sera composé de 15 élèves répartis de la manière suivante :

3 CM1, 3 CM2 et 9 collégiens (6^{ème} et 5^{ème})

- Mr le Maire, propose à l'instar du nettoyage de la sablière, une opération du même type soit organisée sur la commune. Ce projet pourrait être peut-être, la première mission du conseil des jeunes.

- Commissions thématiques du Grand Reims

Dans sa charte de gouvernance Le grand Reims ouvre les conseils d'orientation aux conseillers municipaux. Monsieur le maire présente les 8 conseils

● Tour de table

Mr FERGEAU : lors d'une réunion au collège la question de l'éclairage public, pendant la nuit, sur le parking a été posé

Mr LEGRAND : la recherche d'un nouveau camion pour la commune n'est pas aisée

Un rdv avec le crédit agricole pour une éventuelle renégociation des taux d'emprunt est prévu le 9 octobre.

Mr GRIMPLET demande si la mairie a reçu la facture de l'entreprise venue réparer le volet du secrétariat

Mr MARTINET demande suite à l'accident qui a détruit le bac à fleurs si on connaît le coût d'un rachat.

La possibilité de porter plainte a été évoquée et débattue., Mr MACADRÉ se propose d'aller à la gendarmerie demain.

Mme WAITASRECK informe le conseil de la décision finale d'annuler la brocante pour cette année civile.

Pour le moment les festivités d'halloween sont maintenues.

Se pose le problème du report voire de l'annulation du repas des aînés

Mme BRENOT : Monique pose la question de la gouvernance de l'ouvrier communal

Mr CHILD : informe le conseil qu'un habitant souhaiterait la pose par la commune d'un miroir de sécurité pour sortir de la ruelle du tennis. Monsieur le Maire informe qu'il est possible de faire le tour sachant que le chemin vient d'être récemment stabilisé

Mr VENANT-VALERY : fait la proposition au conseil de réunion informelle qui serait un laboratoire d'idées Afin de ne pas rajouter de réunion en présentiel, ces rencontres pourraient se faire, comme lors du confinement, en visioconférence.

Après achèvement des informations diverses, la séance est levée à 22h45.

A. LEMAIRE	N. BOCK	M. BRENOT	R. CAMUS	G. CHILD
S. FERGEAU	J. GRIMPLET	C. HATTERER	G. LEGRAND	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER	C. VENANT-VALERY	A. WAITASRECK